



L'ACAREF est un vaste réseau de chercheurs francophones et francophiles né à la suite d'une série de colloques, de séminaires et de journées d'études organisés au Département de français à l'Université du Ghana entre 2015 et 2019 rassemblant chaque année plusieurs nationalités de chercheurs et d'experts autour des questions liées à l'Éducation, à la pédagogie, aux langues et aux humanités. L'ACAREF est une vitrine des chercheurs francophones et se présente comme un creuset de documentations, de promotion de la recherche et de l'expertise francophones. Elle représente un pont entre les chercheurs de tous les horizons et encourage la collaboration entre chercheurs et Experts africains afin de leur donner plus de visibilité au plan international à travers une large diffusion de leurs travaux de recherches. L'ACAREF est également un lieu où plusieurs réseaux de chercheurs ou revues internationales se croisent. Elle représente en Afrique, l'Observatoire Européen du Plurilinguisme (OEP, Paris - France). L'ACAREF collabore avec les revues suivantes:

- Les cahiers du CEDIMES, France
- La collection FLE/FLA, Université de Kenyatta, Kenya
- La collection Plurilinguisme, Paris, France

Fin Campagne Edit. / Décembre 2023

LES CAHIERS DE L'ACAREF



Revue en Open Access & Indexée dans
des bases de visibilité internationale



Sous la direction de
Koffi Ganyo AGBEFLE

Histoire

Science Politique

Géographie

Autres sciences sociales

TOME 3

Décembre 2023

Fin / Campagne Editoriale 2023

LES CAHIERS DE L'ACAREF

Décembre 2023

Fin/ Campagne Editoriale 2023

ISSN 2790- 0371 (Print)

ISSN 2790- 038X (Online)

Tome 3 :

*Histoire- Science Politique- Géographie- Autres sciences
sociales*

LES CAHIERS DE L'ACAREF

Décembre 2023

Fin/ Campagne Editoriale 2023

TOME 3

Lien d'indexation

<https://explore.openaire.eu/search/publication?pid=10.5281%2Fzenodo.10436120>

Indexed in



Open Access Infrastructure for Research in Europe

DOI 10.5281/zenodo.10436120

Sous la direction de
Koffi Ganyo AGBEFLE

LES CAHIERS DE L'ACAREF

Revue dirigée par L'Académie Africaine de Recherches et d'Etudes
Francophones

Le contenu de *ces articles* ou opinions d'expert *n'engagent* que
leurs *auteurs*



Toute reproduction interdite
sans l'autorisation de l'éditeur
Copyright, ACAREF-DELLA/EFUA

Conseil restreint de direction scientifique du Numéro

Christian Tremblay, OEP, Paris France
Marc Richeveaux, CEDIMES, France
Marcel Vahou, Université de Cocody, Côte d'Ivoire
Norbert AGOINON, Université Parakou, Bénin

Sous la direction de
Koffi Ganyo AGBEFLE

Equipe technique

Marquette et illustration : Honorine KELEBOU

Mise en page : A. D. KPATI

Comité scientifique international de l'ACAREF

- AFELI Kossi Antoine, Université de Lomé, Togo
- AKASI Clément, University of Howard, USA
- BLANCHET Philippe, Université de Rennes 2, France
- DAO Yao, Université de Lyon 2, France
- DEVRIESERE Viviane, Isfec Aquitaine, Bordeaux France
- DOSSOU Paulin Jéсутin, Université Parakou, Bénin
- ELHADJI YAWALE MAMAN, Université de Zinder, Niger
- FAULKNER Morgan, St Francis Xavier University Antigonish, Canada
- KOUDJO Bienvenu, Université d'Abomey Calavi, BENIN
- LAMIAE Slaoui, Centre Régional des Métiers de l'Education et de la Formation, Fès, Maroc
- LEMAIRE Eva, Université d'Alberta, Canada
- LEZOU KOFFI Aimée-Danielle, UFHB, Abidjan, Côte d'Ivoire
- RICHEVEAUX Marc, Institut CEDIMES, France
- SORBA Nicolas, Université de Corse, France
- SOW N'diémé, Université e Ziguinchor, Sénégal
- TCHEHOUALI Destiny, Montréal, Canada
- TREMBLAY Christian, OEP, Paris France
- TUBLU Yves, CELHTO UA Niamey, Niger
- VAHOU, K. Marcel, Université FHB, Cocody, Côte d'Ivoire
- YEBOUA Kouadio D., ENS UFH Côte d'Ivoire
- YENNAH Robert, Legon University, Ghana

SOMMAIRE

1. SOUVENIR ET PROJET. POUR UNE ONTOLOGIE DE L'ACTUALITE _ Ayouba LAWANI __ <i>Bénin</i>	10
2. VULNERABILITES DE LA ROUTE NATIONALE INTER-ETATS (RNIE) 3 AUX CHUTES D'ELEMENTS ROCHEUX A L'ENTREE DE LA VILLE DE TANGUIETA, (REPUBLIQUE DU BENIN, AFRIQUE DE L'OUEST) _ David Sourou EDIKOU et Al. __ <i>Bénin</i>	25
3. MOBILISATION DES RESSOURCES PROPRES EN SITUATION DE CRISE SÉCURITAIRE AU BURKINA FASO _ Jean Rabaswendé OUEDRAOGO __ <i>Congo</i>	42
4. L'ORPAILLAGE ILLICITE : UNE MENACE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DU DEPARTEMENT DE BOCANDA _ Konan KOUAKOU __ <i>Côte d'Ivoire</i>	61
5. AGRICULTURE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST : QUELS IMPACTS SUR LES AGRICULTEURS (1990-2021) ? _ Kouamé Kouassi jean Bosco ESSE __ <i>Côte d'Ivoire</i>	75
6. DE L'ASPECT GENERAL DU PROGRAMME DE FORMATION EN SCIENCES DE L'INFORMATION A SA SPECIALISATION EN COTE D'IVOIRE : L'EXEMPLE DE L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE _ Mariam, BERTE SEKONGO & Salifou DAO __ <i>Côte d'Ivoire</i>	85
7. HERITAGE DU PROJET FINANCEMENT BASE SUR LES RESULTATS DANS LE SYSTEME SANITAIRE DU BENIN _ Maxime Biaou Ayédèguè CHALLA et Al. __ <i>Bénin</i>	113
8. GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DES ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS DANS LA VILLE DE BOUAFLE (CENTRE-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) _ N'guessan Éclair-Salès YAO & Sophie Pulchérie TAPÉ __ <i>Côte d'Ivoire</i>	132
9. LA PROMOTION IMMOBILIERE, UN DETONATEUR DE CONFLITS FONCIERS AU BURKINA FASO _ Nadège COMPAORE & Justin NAON __ <i>Burkina Faso</i>	148
10. ETHNOBOTANICAL STUDY OF THE FALSE BAOBAB (KIGELIA AFRICANA LAM. BENTH) IN THE DISTRICT OF ISSABA (COMMUNE DE POBÉ) _ Rachad Kolawolé Foumilayo Mandus ALI __ <i>Bénin</i>	163

11. L'HABITAT EN PAYS TÉKÉ (SUD-EST GABON) À L'ÉPOQUE PRÉCOLONIALE : UNE EXPLOITATION TRADITIONNELLE DES RESSOURCES VÉGÉTALES _ Rodrigue LEKOULEKISSA & Lydie Priscille MAHINOU ME NYAME __ <i>Gabon</i>	183
12. L'ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE ET LE CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES FACE A L'AGRESSION DU 16 JANVIER 1977 (1977-1981) _ Ebénézer Korè SEDEGAN __ <i>Bénin</i> ...	199
13. DES PRATIQUES ECONOMIQUES TRANSFRONTALIERES EN PAYS MASSA ET MOUNDANG A LA DYNAMIQUE D'INTEGRATION TCHAD-CAMEROUN _ Simon BABASSOU HAYA __ <i>Cameroun</i>	227
14. ANALYSE DES STRATÉGIES DES AGRO-PASTEURS FACE À LA VARIABILITÉ CLIMATIQUE DANS LES ZONES PASTORALES AU BURKINA FASO _ Hahadoubouga Paul YARGA et Al. __ <i>Burkina Faso</i>	241
15. LE CAPITALISME ET LA PROGRAMMATION À REBOURS DE LA DEMOCRATIE AMERICAINE _ Yves Roland HEUNGAP __ <i>Cameroun</i>	261
16. LES FANTE ET LA MER (XIII^e-XIX^e SIECLES) _ Mathieu MIESSAN __ <i>Côte d'Ivoire</i>	271
17. INTRODUCTION ET ECHEC DE L'HEVEACULTURE A ASSIKASSO : 1909-1915 _ Kouablan KOFFI__ <i>Côte d'Ivoire</i>	295
18. L'URBANISME COLONIAL : IMPACT SUR LA VIE SOCIALE ET CULTURELLE DES BOUAKEENS 1898-1980 _ Brahima OUATTARA __ <i>Côte d'Ivoire</i>	313
19. EL IMPACTO DE LA MUJER EN LA DIPLOMACIA Y COLONIZACIÓN DE GUINEA ECUATORIAL _ Adjoa Nathalie Chiyé épse KESSE__ <i>Côte d'Ivoire</i>	328
20. RESILIENCE EN SITUATION D'INSECURITE ALIMENTAIRE ET BESOINS EN EDUCATION NUTRITIONNELLE DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE _ Gbete Jean Martin IRIGO et Al.__ <i>Côte d'Ivoire</i>	350

Les consignes aux contributeurs

Pour publier avec *LES CAHIERS DE L'ACAREF*, il faut se conformer aux exigences rédactionnelles suivantes :

Titre- L'auteur formule un titre clair et concis (entre 12 et 15 mots). Le titre centré, est écrit en gras, taille 12.

Mention de l'auteur- Elle sera faite après le titre de l'article et 2 interlignes, alignée à gauche. Elle comporte :

Prénom, NOM (en gras, sur la première ligne), Nom de l'institution (en italique, sur la deuxième ligne), e- mail de l'auteur ou du premier auteur (sur la troisième ligne). L'ensemble en taille 10.

Résumé - L'auteur propose un résumé en français et en anglais ou en la langue officielle du pays de l'institution d'attache de l'auteur. Ce résumé n'excède pas 250 mots. Il limite son propos à une brève description du problème étudié et des principaux objectifs atteints ou à atteindre. Il présente à grands traits la méthodologie. Il fait un sommaire des résultats et énonce ses conclusions principales. **Mots-clés** - Ils accompagnent le résumé. Se limiter à 3 mots minimum et 5 mots maxi. Les mots-clés sont indiqués en français et en anglais.

NB : Le résumé est rédigé en italique, taille 10. Les mots-clés sont écrits en minuscules et séparés par une virgule. L'ensemble (titre + auteur+ résumé (français et anglais) + mots-clés) doit tenir sur une page.

Bibliographie -Il reprend tous les livres et articles qui ont été cités dans le corps de son texte.

Conseils techniques

Mise en page - Marges : haut 2 cm, bas 2 cm, gauche 2 cm, droite 2 cm.

Style et volume – Garamond, taille 12 pour le titre de l'article et pour le reste du texte Garamond taille 11 (sauf pour le résumé, les mots-clés et la bibliographie qui ont la taille 10), interligne 1,5 ; sans espace avant ou après. Le texte ne doit pas dépasser 12 pages (minimum de 8 pages & maximum de 12pages). Le titre de l'article, l'introduction, les sous-titres principaux, la conclusion et la bibliographie ne sont pas numérotés mais sont précédés par deux interlignes. Les autres titres sont numérotés et les paragraphes sont séparés par une seule interligne.

Titres et articulations du texte - Le titre de l'article est en gras, aligné au centre. Les autres titres sont justifiés ; leur numérotation doit être claire et ne pas dépasser 3 niveaux (exemple : 1. – 1.1. – 1.1.1. ; 2. –2.1. – 2.1.1. etc.). Il ne faut pas utiliser des majuscules pour les titres, sous-titres, introduction, conclusion, bibliographie.

Notes et citations - Les citations sont reprises entre guillemets, en caractère normal. Les mots étrangers sont mis en italique. Le nom de l'auteur et les pages de l'ouvrage d'où cette citation a été extraite, doivent être précisés à la suite de la citation. Exemple : (Afeli, 2003 :10)

NB : Les notes de bas de page sont à éviter.

Tableaux, schémas, figures - Ils sont numérotés et comportent un titre en italique, au-dessus du tableau/schéma. Ils sont alignés au centre. La source est placée en dessous du tableau/schéma/figure, alignée au centre, taille 10.

NB : Eviter autant que possible les tableaux trop longs

Présentation des références bibliographiques : Dans le texte : les références des citations apparaissent entre parenthèses avec le nom de l'auteur et l'année de parution ainsi que les pages. Exemple : (Maurer, 2010 : 15). Dans le cas d'un nombre d'auteurs supérieur à 2, la mention et al. en italique est notée après le nom du premier auteur. En cas de deux références avec le même auteur et la même année de parution, leur différenciation se fera par une lettre qui figure aussi dans la bibliographie (a, b, c, ...).

A la fin du texte : Pour les périodiques, le nom de l'auteur et son prénom sont suivis de l'année de la publication entre parenthèses, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages. Lorsque le périodique est en anglais, les mêmes normes sont à utiliser avec toutefois les mots qui commencent par une majuscule.

Pour les ouvrages, on note le nom et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication entre parenthèses, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication et du nom de la société d'édition.

Pour les extraits d'ouvrages, le nom de l'auteur et le prénom sont à indiquer avant l'année de publication entre parenthèses, le titre du chapitre entre guillemets, le titre du livre en italique, le lieu de publication, le numéro du volume, le prénom et le nom des responsables de l'édition, le nom de la société d'édition, et les numéros des pages concernées.

Pour les papiers non publiés, les thèses etc., on retrouve le nom de l'auteur et le prénom, suivis de l'année de soutenance ou de présentation, le titre et les mots « rapport », « thèse » ou « papier de recherche », qui ne doivent pas être mis en italique. On ajoute le nom de l'Université ou de l'École, et le lieu de soutenance ou de présentation.

Pour les actes de colloques, les références sont traitées comme les extraits d'ouvrages avec notamment l'intitulé du colloque mis en italique. Si les actes de colloques sont sur CD ROM, indiquer : les actes sur CDRÖM à la place du numéro des pages.

Pour les papiers disponibles sur l'Internet, le nom de l'auteur, le prénom, l'année de la publication entre parenthèses, le titre du papier entre guillemets, l'adresse Internet à laquelle il est disponible et la date du dernier accès.

L'ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE ET LE CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES FACE A L'AGRESSION DU 16 JANVIER 1977 (1977-1981)

SEDEGANEBénézer Korè

L'Université d'Abomey-Calavi (UAC)

Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS)

Laboratoire de Recherche Rétrospective-Afrique (LabRA)

sedegben@gmail.com / sedeganebenezer@yahoo.fr

Résumé

Evénement et crise sans précédent dans l'histoire des relations internationales de l'Etat béninois, l'agression mercenaire du 16 janvier 1977 eut une portée indéniable sur la vie et le fonctionnement de l'Organisation de l'Unité africaine et du Conseil de sécurité des Nations Unies. Cependant, si l'impact de cette agression sur les relations extérieures de l'Etat révolutionnaire béninois, a déjà fait l'objet de recherche, ses répercussions sur la vie et fonctionnement de l'OUA et de l'ONU n'ont pas encore fait l'objet d'une étude de façon spécifique. C'est pourquoi, la problématique qui se dégage de ce thème est formulée comme suit : quelles sont les répercussions de l'agression du 16 janvier 1977 au Bénin sur la vie et le fonctionnement de l'Organisation de l'Unité Africaine et du Conseil de sécurité des Nations Unies entre 1977 et 1981 ? pour aborder cette problématique, la méthodologie adoptée repose essentiellement sur la recherche documentaire avec une plus grande exploitation des sources d'archives et de journaux, et les enquêtes de terrain ? l'exploitation et le traitement des données recueillies permis de noter que l'agression du 16 janvier 1977 au Bénin a contribué à la radicalisation des positions anti impérialistes et révolutionnaires du Bénin au sein de la communauté internationale, notamment au sein des Nations unies et de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) en seconant leur fonctionnement ; ce qui consacra en réalité, une véritable entrée du pays sur la scène internationale en lui conférant un immense prestige anti impérialiste gage de son rayonnement international.

Mots clés : OUA – ONU – Aggression - Bénin

Introduction

L'attaque aéroportée du dimanche 16 janvier 1977 contre l'Etat révolutionnaire béninois est sans conteste, un fait de politique internationale. Cette dimension internationale de l'agression, même si elle est abordée par certains travaux de recherche, n'est pas approfondie. La plupart des travaux réalisés reposent beaucoup plus sur ses fondements historiques internes et effleurent son impact externe sans pour autant procéder à une analyse pointue des tenants et aboutissants externes. Cet article vient combler cette lacune en essayant de démontrer comment

cette crise impérialiste inaugura, par ses implications, une nouvelle ère de vives tensions dans les relations internationales, mais aussi une rude épreuve pour l'unité de l'Afrique en accentuant le traditionnel clivage les pays progressistes et les pays dits modérés au sein de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) devenue Union Africaine (UA) et qui affecte aussi l'Organisation des Nations Unies (ONU). Si, l'impact de cette agression sur les relations extérieures de l'Etat révolutionnaire béninois, a déjà fait l'objet de recherche ses répercussions sur la vie et fonctionnement de l'OUA et de l'ONU n'ont pas encore fait l'objet d'une étude de façon spécifique. C'est pourquoi, la problématique qui se dégage de ce thème est formulée comme suit : quelles sont les répercussions de l'agression du 16 janvier 1977 au Bénin sur la vie et le fonctionnement de l'Organisation de l'Unité Africaine et du Conseil de sécurité des Nations Unies entre 1977 et 1981 ?

Le présent travail est un devoir de mémoire utile pour la jeune génération qui a peine, connaît l'histoire de cette agression qui témoigne pourtant la bravoure d'un peuple meurtri par l'héritage économique et politique du colonialisme et du néocolonialisme et dont les moyens militaires étaient très limités. Autant la bataille d'Adoua de 1896 et la mise en déroute des colonnes italiennes font la fierté du peuple éthiopien, autant l'agression du 16 janvier 1977 doit faire la fierté du peuple béninois, car, elle constitue un revers cuisant au phénoménal Bob Denard qui n'a jamais enregistré d'aussi foudroyant échec dans sa besogne de mercenaire dans le monde, comme en témoignent ses exploits aux Îles Comores. Mais, c'est aussi une honte à la puissance complice c'est-à-dire la France dont il était à la solde.

L'autre objectif de ce article est que le rétablissement de la mémoire de cet événement à travers son enseignement à la jeunesse et la reprise solennelle des journées commémoratives qu'organisait le régime du PRPB, peuvent susciter au sein d'une jeunesse en perte de repère et d'identité nationale, le sentiment patriotique et nationaliste indispensable pour une bonne gouvernance des affaires du pays et gage de son développement économique et social.

Cet article s'articule autour de trois parties essentielles. La première présente la configuration des relations extérieures de l'Etat béninois à la veille de cette agression la deuxième présente les relations extérieures du Bénin à l'épreuve de cette agression et la troisième met en exergue le processus qui aboutit à la normalisation des relations extérieures du Bénin affectées par cette crise.

1. L'état des relations extérieures de l'Etat béninois à la veille de l'agression du 16 janvier 1977

L'état des relations extérieures du Bénin à la veille de l'agression du 16 janvier 1977 est prémonitoire de cette crise. En effet, le coup d'Etat du 26 octobre 1972, le discours programme du 26 novembre 1972 et la proclamation du discours d'orientation nationale du 30 novembre 1974 par le président du Gouvernement Militaire Révolutionnaire le Commandant Mathieu Kérékou, sont autant d'événements historiques qui laissent entrevoir les bouleversements qui allaient intervenir dans les relations extérieures du pays et la rupture radicale qui donne le signal d'une nouvelle ère dans la vie internationale du nouvel Etat à vocation révolutionnaire et d'obédience marxisme-léninisme dans un contexte international marqué par les divergences idéologiques entre les pays du camp capitaliste et le camp socialiste.

Ainsi, ces mutations sociopolitiques et la nouvelle orientation marxiste-léniniste expliquent les tensions et la méfiance qui caractérisent les relations diplomatiques du Bénin jusqu'à l'agression du 16 janvier 1977. Cette situation est perceptible dans les relations du Bénin avec certains pays occidentaux, relations qui influencent et qui déterminent celles du Bénin avec certains pays africains progressistes et modérés.

1-1. : Les rapports du Bénin avec les pays africains progressistes

Depuis le 30 novembre 1972, la politique extérieure du Bénin vise des objectifs précis que l'Etat révolutionnaire doit atteindre. Parmi ces objectifs trois nous semblent déterminant dans la conduite de la politique extérieure du pays. Le premier est renforcement et le développement continu de l'unité et de la solidarité active des peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine autour d'une plate-forme de lutte anti impérialiste et d'un développement économique fondé sur le principe de la lutte contre la mainmise des monopoles capitalistes sur les richesses des pays du Tiers-monde et l'avènement d'un nouvel ordre politique plus juste dans le monde. Le deuxième est la transformation progressive et radicale des rapports de forces internationales en faveur des pays indépendants et des peuples du Tiers-monde en lutte dans tous les domaines. Le troisième est le développement et le triomphe des luttes de libération nationale.

La ferme détermination à atteindre ces objectifs révolutionnaires, amène le Bénin à établir des relations privilégiées avec certains pays africains

réputés progressistes parmi lesquels la Guinée dont le président Sékou Touré est une figure de proue du monde progressiste¹ et un appui inébranlable à l'expérience révolutionnaire qui venait de commencer au Bénin. Dès lors, le Bénin soutenait presque toujours les positions de la Guinée sur la scène internationale.

En dehors de la Guinée, le Bénin entretenait aussi d'excellentes relations avec l'Algérie du président Boumediene. La coopération entre les deux pays embrassait plusieurs domaines et les deux partis (FLN algérien et PRPB béninois) échangeaient souvent les délégations de haut niveau. Tirant grand profit² de cette relation, le Bénin soutient et apporte son appui diplomatique à l'Algérie sur diverses questions et surtout principalement celle du Sahara occidental.

En effet, la tension entre le Maroc et l'Algérie après la naissance de la République Arabe Saharaoui et Démocratique (RASD) amène le Bénin à soutenir les positions favorables de l'Algérie à l'indépendance de ce territoire de la domination marocaine. Le Bénin fait alors partie des tout premiers pays à reconnaître l'existence du nouvel Etat. Cet acte jugé inamical et intolérable par le royaume chérifien allié inconditionnel et fidèle de l'impérialisme international et du néocolonialisme en Afrique, place le Bénin dans son viseur. Ce qui pourrait justifier l'implication du Maroc dans le processus de cette agression.

Par ailleurs, le Bénin entretenait de bonnes relations avec les pays comme la Libye du Colonel Muammar Kadhafi, Madagascar de Didier Ratsiraka, l'Ethiopie, la Somalie, l'Angola et la Guinée Bissau dont il reconnaît l'existence le 28 septembre 1973, considérés comme progressistes et pourrait attendre de ceux-ci un soutien indéfectible en cas d'un éventuel affrontement de quelque manière que ce soit et qu'il envisageait inévitable. Ajoutés à ces Etats progressistes durs aux positions farouchement anti coloniales, le Bénin peut aussi compter sur le grand voisin Nigeria qui, malgré la brouille diplomatique et la méfiance créées par l'implication du Dahomey dans la sécession biafraise et, en raison de son poids démographique, économique et militaire, entend affirmer son leadership en Afrique en dénonçant les interventions des puissances étrangères dans les affaires africaines.

Enfin, les pays comme le Mali, le Ghana, l'Egypte et le Niger qui, sans jouer à fond la carte de l'Occident, mènent des politiques relativement

¹ Le président Sékou Touré qui s'est engagé depuis 1958 dans un combat forcené contre la France du Général Charles De Gaulle fut d'un précieux concours et appui pour les révolutionnaires béninois qui lui empruntèrent d'ailleurs, les méthodes d'exercice du pouvoir d'Etat.

² Le Bénin achète le pétrole algérien à des conditions relativement souples.

autonomes pouvaient être considérés aussi comme pays progressistes dont le Bénin pouvait espérer le soutien, tout au moins moral.

Au regard de ces relations amicales, le Bénin a réussi non seulement à capter de nombreuses sympathies qui le même à l'abri de l'isolement mais aussi à se faire entendre sa voix dans le camp des progressistes en prenant des initiatives hardies. Son ardeur révolutionnaire et son militantisme offensif lui a permis de capitaliser un certain prestige révolutionnaire en Afrique qui ne pouvait lui attirer que animosités, griefs et racoleurs dans ses relations avec les pays africains modérés, alliée et répondants directs de l'impérialisme occidental en Afrique.

1-2. Les rapports du Bénin avec les pays africains dits modérés

Les pays considérés comme modérés en Afrique au cours de cette période sont la Côte d'Ivoire de Félix Houphouët-Boigny, le Gabon de Omar Bongo, le Maroc du Roi Hassan II, le Sénégal Léopold Sédar Senghor, le Togo de Etienne Gnassingbé Eyadéma et le Zaïre (actuelle République Démocratique du Congo RDC) de Mobutu Seseseko. Ces pays se distinguaient par leur attachement aux pays occidentaux dont la France. Leur politique extérieure est à contrario de celle inaugurée par le Bénin depuis le 30 novembre 1972. C'est une politique qui se veut la résultante d'une rupture radicale avec le passé et l'appropriation d'une politique nouvelle d'indépendance nationale.

Cet antagonisme au niveau des objectifs conduit ces Etats à des inimitiés, des procès d'intention vis-à-vis du Bénin qui éprouve à son tour une méfiance vis-à-vis d'eux. L'agression du 16 janvier 1977 fut donc l'expression la plus violente de ces tensions qui couvait entre le Bénin et ces pays dits modérés, même si aux premières heures de la révolution du 26 octobre 1972, une bonne ambiance empreinte d'amitié a été observée dans ses relations avec les Togo et le Zaïre qui dura jusqu'en 1974, année à laquelle le Bénin fit l'option de marxisme-léninisme comme guide philosophique de la gestion du pouvoir d'Etat. Les relations se sont donc détériorées entre ces pays modérés et les autorités révolutionnaires béninoises.

Ainsi, à ma faveur de certains incidents, le Togo est désormais perçu par le Bénin comme la base arrière d'éventuels comploteurs contre le nouveau régime. Cette situation dura jusqu'à l'agression mercenaire de 1977 qui a failli déclencher de violentes hostilités entre les deux pays. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire les relations se sont détériorées très vite

entre les présidents Mathieu Kérékou et Félix Houphouët-Boigny pour trois raisons fondamentales.

D'abord le président ivoirien ne semblait pas digérer le putsch du 26 octobre 1972 qui évince son ami Hubert Maga du pouvoir. Il tenta d'user en vain, de son prestige international et sous régional ouest-africain pour isoler les révolutionnaires de la scène internationale.

Ensuite, le rapprochement et le développement des relations entre la Guinée de Sékou Touré ennemi juré de la Côte d'Ivoire et du Sénégal inquiétaient le président ivoirien. Ensuite, les autorités béninoises à leur tour prirent des initiatives visiblement hostiles aux intérêts de la Côte d'Ivoire. Aussi se montrèrent-ils très critiques à l'égard du Conseil de l'entente, une organisation d'inspiration franco-ivoirienne et au sein de laquelle le président ivoirien exerce une influence considérable du fait qu'il en est l'initiateur.

Enfin, elles se montrèrent également critiques à l'égard de l'Organisation Commune Africaine et Malgache (OCAM) en avançant des propositions qui selon elles, visaient à dynamiser l'organisation et l'adapter aux besoins actuels de l'Afrique. Ainsi, aux conférences de Port-Louis d'avril et mai 1973, elles demandèrent de maintenir et si nécessaire de renforcer les institutions techniques de l'organisation et souhaitèrent que ses rôles politiques soient conférés à l'OUA. Cette proposition a permis au Bénin de rallier certains Etats notamment progressistes et entraîna un lever de bouclier chez les pays modérés.

Quant au Sénégal, il était au cours de l'année 1976, le porte-parole de France en Afrique en raison de sa complaisance à l'égard du camp capitaliste dans la conduite de ses relations extérieures. Cette attitude du Sénégal ajoutée à la tension qui caractérise ses relations avec la Guinée n'étaient pas de nature à favoriser son rapprochement avec le Bénin allié fidèle de la Guinée. C'est donc sans aucune surprise que la Côte d'Ivoire et le Sénégal soient mis en index au lendemain de l'agression par les autorités révolutionnaires béninoises.

Avec le Gabon, principal mis en cause de cette agression, les relations étaient normales jusqu'en 1974 où le président Mathieu Kérékou effectua une visite officielle à Libreville. Bien que rien n'ait été dit par rapport à leur tête à tête, certains observateurs ont fait remarquer que le président gabonais a tenté de convaincre son homologue béninois d'avoir un regard clément envers ses opposants politiques exilés au Gabon. Le refus catégorique du président béninois est considéré comme un affront par le

président gabonais qui déclara au cours d'une conférence de presse, avoir prodigué des conseils à son homologue béninois.

En somme, à la veille de l'agression du 16 janvier 1977, les relations du Bénin avec certains pays africains entre 1972 et 1977, font remarquer que deux situations. La première est que la politique d'assaut révolutionnaire inaugurée par les autorités béninoises dans l'arène internationale a entraîné la dégradation des relations du pays avec les Etats dits modérés d'Afrique et alliés des puissances occidentales. La seconde est qu'en retour, cette dégradation a fait acquérir en au Bénin un prestige et une large audience en Afrique. Ce qui fait de lui un pays à orientation progressiste incontestable et respecté.

En dehors du continent africain, la situation est plus tranchée et durant cette période, l'amitié avec le Bénin était tributaire de son obédience socialiste.

1-3. Les relations du Bénin avec les puissances membres du Conseil de sécurité des Nations Unies entre 1972 et 1977

Les relations extra africaines du Bénin notamment avec les puissances du Conseil de sécurité des Nation Unies s'inscrit dans le contexte international marqué par la division du monde en deux blocs idéologiques antagonistes (capitaliste et socialiste) et la volonté de ces deux camps d'exercer leur domination à l'échelle mondiale. Cet antagonisme est intervenu depuis la révolution bolchevick d'octobre 1917 et s'est accentué au lendemain de la Seconde guerre mondiale avant de s'imposer comme une donnée essentielle des relations internationales. Plus connu sous l'appellation de Guerre froide, ce phénomène a été est déterminant dans les relations extérieures du Bénin depuis la Révolution du 26 octobre 1972 et la proclamation de l'orientation nationale progressiste et socialiste affirmée le 30 novembre 1974.

Cette option faite par les révolutionnaires béninois est perçue par l'ensemble des pays socialistes comme un revers essuyé en Afrique par le monde occidental en général et la France en particulier et comme un élargissement du cercle socialiste. Dès lors, le Bénin entretint des relations avec le chef de file du bloc socialiste à savoir l'Union soviétique qui n'a jamais réussi à s'installer en Afrique¹. Elle cherche alors à exploiter à fond ce succès auquel elle n'a pas œuvré en développant avec l' Bénin,

¹ Ses tentatives sont infructueuses au Ghana, en Guinée, au Mali et en Egypte.

des relations intenses dans les domaines de la formation et politico-militaire.

A côté de l'Union soviétique, le Bénin établit d'excellentes relations de coopération avec d'autres pays socialistes comme la Chine et la Corée du nord, le Cuba, le Vietnam, le Cambodge, la République Démocratique d'Allemagne (RDA) et avec toutes les démocraties populaires d'Europe à savoir, la Hongrie, Tchécoslovaquie, la Roumanie, le Bulgarie, l'Albanie et la Pologne. Poussant son engagement progressiste, le Bénin établit également des relations amicales avec toutes les organisations et mouvements de libération comme le MPLA d'Angola et le Siwa Liwa des Moluques du sud.

Au total, à la veille de l'agression armée du 16 janvier 1977, les relations du Bénin avec l'ensemble des pays du camp socialiste étaient excellentes. Toutefois, avec les pays capitalistes elles étaient caractérisées par un climat de suspicion et ponctuées par des incidents dont l'agression n'en fut que le point culminant.

Ainsi, les pays du camp capitaliste regroupent l'ensemble des pays dont le système politique et économique est le libéralisme (économie du marché, multipartisme, liberté syndicale). Il s'agit essentiellement des pays occidentaux et asiatiques (le Japon, la Corée du sud, la Grande-Bretagne, la République Fédérale d'Allemagne (RFA), la Belgique etc...) et parmi lesquels, la France et les Etats-Unis d'Amérique sont non seulement les plus représentatifs du monde capitaliste, mais aussi, les principaux pays visés par les révolutionnaires béninois.

En effet, le discours-programme du 30 novembre 1972 qui énonça la volonté émancipatrice des nouvelles autorités et le discours d'orientation nationale du 30 novembre 1974 qui définit l'option idéologique de l'Etat sont assortis par des mesures concrètes d'application. Ces mesures qui se traduisent par la nationalisation des sociétés de traite et banques appartenant aux français et la renégociation en 1975 des accords de coopération du 24 avril 1961 qui ôte à la France certains privilèges¹, ont été ressenties par les autorités françaises comme un affront et un coup dur à la politique africaine de la France. Il est alors impérieux pour cette dernière de mettre tout en œuvre pour empêcher l'effondrement de l'édifice France en Afrique dont le Bénin est un élément et endiguer son expérience afin qu'elle n'affecte pas d'autres pays de l'espace francophone. Pour ce faire, la France excella dans le chantage politique,

¹ L'Ambassadeur de la France près le Bénin cesse d'être automatiquement le Doyen du corps diplomatique au Bénin.

des actions de blocages et de déstabilisations en réduisant son assistance financière qui reste le montant¹ en 1977 que l'année précédente, des pressions de toutes sortes.

Tous ces moyens sont employés par les redoutables services de renseignements officiels et occultes de Journiac, Conseiller du président Giscard d'Estaing aux affaires africaines pour conjurer le danger de l'expérience béninoise. Or, toutes ces mesures ne faisaient que galvaniser les dirigeants béninois très déterminés et qui, forts du soutien populaire dont ils bénéficiaient, raidissaient davantage leur position.

Quant aux Etats-Unis d'Amérique, chef de file du camp capitaliste, les relations avec le Bénin se sont aussi vite dégradées. Selon eux, les révolutionnaires marxistes béninois étaient à la solde de l'Union soviétique qui leur impose ses prises de position sur les questions internationales. Dès lors, les aides américaines en direction du Bénin sont énormément réduites et finalement, les relations sont gelées entre les deux pays.

Tel était le tableau des relations extérieures du Bénin à la veille de l'agression mercenaire du 16 janvier 1977.

2. L'OUA et l'ONU à l'épreuve de l'agression du 16 janvier 1977

Cette agression amène les autorités béninoises à saisir l'Organisation de l'Unité Africaine et le Conseil de sécurité des Nations Unies en vue d'un règlement diplomatique. Ce qui les amène à radicaliser le mouvement révolutionnaire anti impérialiste. Ce qui entraîne des répercussions sur les relations extérieures de l'Etat révolutionnaire. La première réaction fut l'accusation de la France et des Etats Unis d'Amérique comme les complices de cette attaque impérialiste.

2-1. La rupture des relations diplomatiques avec la France et les Etats-Unis d'Amérique

Quand bien même le discours prononcé lors de la révision des accords d'avril 1961, n'est pas de nature à entraîner la rupture entre la France et le Bénin, l'agression du 16 janvier 1977 amène les autorités béninoises à radicaliser la lutte anti impérialiste en accusant nommément la France comme étant la principale instigatrice avec la complicité du

¹ Trois cent-cinquante millions de FCFA

Gabon, du Maroc et du Togo. Dans son discours du 19 janvier 1977, le président Mathieu Kérékou stigmatise que:

« la collusion totale et évidente entre d'une part, l'impérialisme international qui a monté, organisé cette barbarie criminelle, digne de la triste période de la politique coloniale de la canonnière et, d'autre part, les régimes néocoloniaux de démission nationale ». (ONIP, 1979 p.316)

Dans son rapport sur cette agression, la session conjointe spéciale du comité central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin, du Conseil National de la Révolution et du Gouvernement militaire révolutionnaire, abonde dans le même sens en ces termes :

« En tout état de cause, le peuple béninois et sa révolution sont irrévocablement convaincus, que le principal instigateur de l'agression armée impérialiste du dimanche 16 janvier 1977 contre la République Populaire du Bénin est l'impérialisme français ». (Ehuzu n°1515 du 02 octobre 1981, p.2)

Les relations entre la France et le Bénin se détériorent rapidement. L'Ambassadeur de France au Bénin, Jean Meadmore est accusé de complicité et déclaré *persona non grata*. La tension devient vive et atteint son paroxysme avec des conséquences économiques et politiques significatives. En effet : « L'aide française a été réduite à un niveau jamais atteint depuis l'indépendance. En outre, les déclarations des hommes politiques affichaient de part et d'autre le mépris ». (M. Houndjahoué, 1987, p.378)

Une situation analogue est observée dans les relations entre le Bénin et les Etats-Unis d'Amérique considérés aussi comme un Etat impérialiste. Ainsi, les autorités béninoises considèrent aussi les Etats-Unis d'Amérique comme une puissance impérialiste impliquée dans cette agression. Or, pour ce chef de file du bloc capitaliste, la lutte contre le communisme est une mission imprescriptible dans toutes ses dimensions. Il s'ensuit alors de ces positions contradictoires, un climat de méfiance réciproque entre les Etats-Unis d'Amérique et le Bénin surtout à partir de novembre 1974 qui marque la proclamation de socialisme comme voie de développement et du marxisme-léninisme comme guide philosophique de la révolution et le début des nationalisations des biens des compagnies étrangères. Ce climat déjà très délicat devient tendu avec l'incident survenu au camp Ghézo à Cotonou où deux diplomates américains à bord d'un véhicule non immatriculé, franchissent la zone de sécurité de ce camp, malgré les sommations de la sentinelle à la garde. Ce dernier a dû faire usage de son arme en blessant

un d'entre eux, qui a par la suite disparu de sa salle d'hospitalisation puis du territoire béninois.

Mais, cette brouille n'est que l'aboutissement de la tension qui a régné entre les deux pays au lendemain de l'agression, du 16 janvier 1977. Les autorités béninoises accusent les Etats-Unis d'Amérique d'être indirectement complices de l'agression. Une stratégie d'auto-défense est élaborée et mise en œuvre. Ce qui amène certains dirigeants et les forces de sécurité à commettre des exactions envers les fonctionnaires et ressortissants américains au Bénin. En violation de certaines normes prescrites par la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, des perquisitions sont effectuées au domicile de l'ambassadeur des Etats-Unis à Cotonou, car il est soupçonné de cacher des armes. Deux touristes américains sont interpellés avec interdiction à leurs compatriotes de leur porter assistance. Un soldat béninois blesse par balle, un fonctionnaire du bureau de l'USAID, prétextant le refus de ce dernier de céder à ses sommations.

La réaction de Washington DC a été prompte. L'Etat fédéral a décidé de la fermeture pure et simple des bureaux de l'USAID qui sont transférés à Lomé et du gel des relations entre les deux pays. Tous ces événements traduisent l'engagement des autorités béninoises à en découdre avec les puissances impérialistes de l'Occident afin d'affirmer leur souveraineté et d'affermir l'autorité de l'Etat révolutionnaire sur la scène internationale. Les tensions sont observées entre le Bénin et les autres pays africains impliquées dans cette attaque.

2-2. Les tensions dans les relations entre le Bénin et les pays africains complices de l'agression

Il s'agit des crises bénino-gabonaise, bénino-togolaise, et bénino-ivoirienne collatérales à l'agression du 16 janvier 1977.

La crise bénino-gabonaise remonte au discours du président Mathieu Kérékou à la tribune de l'OUA au sommet de Khartoum au Soudan en juillet 1978 et à la réponse de Bongo, dont les extraits les plus provocateurs ont été retransmis sur-le-champ à la radio Gabonaise. En effet, le président béninois Mathieu Kérékou a profité de ce sommet des Chefs d'Etat africains, pour reposer le problème du soutien du Président gabonais Omar Bongo à la tentative de coup d'Etat contre son pays, le 16 janvier 1977. Le président Omar Bongo, après avoir démenti les faits, a violemment insisté sur le caractère insultant et menaçant du discours du président béninois Mathieu Kérékou, et prétend ce discours portait

atteinte à la dignité et à l'honneur du Gabon et du peuple Gabonais. Il décline toute responsabilité des conséquences qui en découleraient sur la communauté béninoise vivant au Gabon.

Dès la retransmission par la radio de ce discours provocateur, les troubles ont été enregistrés à Libreville et à Port-Gentil occasionnant des échauffourées entre les citoyens gabonais et les Béninois résidant au Gabon. De nombreux dégâts matériels et des pertes en vies humaines sont enregistrés. Ces exactions ont commencé le vendredi 28 juillet 1978 au soir. Le Président Bongo est rentré à Libreville (via Paris) le dimanche matin. Dans le discours qu'il prononce à son arrivée à l'aéroport, il condamne les débordements, mais se déclare « solidaire de son peuple » et annonce en même temps l'expulsion de tous les Béninois résidant au Gabon – sauf ceux ayant acquis la nationalité gabonaise ou ayant le statut de réfugié politique. C'est des milliers de Béninois qui sont arbitrairement expulsés du Gabon. Cette situation s'est prolongée jusqu'au 23 août 1978, puisqu'il a fallu attendre cette date pour que tous les Béninois concernés par la mesure d'expulsion aient quitté le Gabon.

Entre le Togo et le Bénin, la dégradation des relations avaient commencé depuis 1975¹ par l'accumulation de d'incidents frontaliers et diplomatiques. Les tensions ont failli dégénérer au lendemain de l'agression des mercenaires entre les deux pays pour deux raisons fondamentales. La première est que les documents abandonnés par les mercenaires ont révélé que le président togolais Etienne Eyadema Gnassingbé qui selon les révolutionnaires était en bonne intelligence avec les commanditaires de l'agression, avait tenu le 2 janvier 1977, une réunion secrète avec le président gabonais Omar Bongo au cours de laquelle ils avaient décidé de lancer une action préventive contre le Bénin, sous prétexte qu'il voulait envahir le Togo pour des raisons de litiges frontaliers. Il s'en est suivi alors, la fermeture des frontières bénino-togolaises ordonnée par le président togolais quelques instants après le décollage de la DC7 transportant les mercenaires. La fermeture des frontières est maintenue jusqu'au 21 mars 1977 date de leur réouverture. Les relations entre le Bénin et la Côte d'Ivoire qui étaient profondément marquées par la méfiance et des suspicions depuis le 26 octobre 1972, sont devenues très sulfureuses au lendemain de l'agression. En effet, le Bénin la Côte d'Ivoire d'avoir accueilli sur son territoire momentanément le groupement étranger d'intervention qui est la branche armée de

¹ En 1975, beaucoup d'opposants au nouveau régime révolutionnaire du Bénin ont trouvé asile au Togo.

l'Organisation de l'Afrique Libre (OAL), une institution regroupant les pays modérés d'Afrique et qui vise la lutte contre le marxisme sur le continent africain. et qui, selon le plan d'attaque révélé par le document abandonné par les mercenaires, devait partir de la capitale togolaise pour appuyer le commando des mercenaires qui allaient opérer le 16 janvier 1977. Dès lors, les relations entre les deux pays furent tendues de 1977 à 1979.

Les relations très tendues entre le Bénin et les pays complices de l'agression ont affecté le fonctionnement de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) et de l'Organisation des Nations Unies (ONU) par des débats houleux et l'aggravation des clivages existants.

2-3 : Les organisations régionale africaine (OUA) et mondiale (ONU) à l'épreuve de l'agression du 16 janvier 1977 au Bénin

L'agression du 16 janvier 1977 contre le Bénin a été le premier événement majeur enregistré par le continent africain et fut une rude épreuve pour l'organisation panafricaine (OUA) déjà affectée par la division des Etats membres (progressistes et modérés) au sujet de l'affaire Sahara occidental. En effet, à la vingt-huitième session du conseil des ministres de l'organisation tenue à Lomé du 20 au 28 février 1977, la diplomatie béninoise enregistre un succès éclatant en faisant inscrire au premier point à l'ordre du jour l'affaire de l'agression mercenaire perpétrée contre le Bénin. Il obtient également au cours de cette conférence, un message de soutien et l'envoi immédiat d'une mission d'enquête au Bénin composée des ministres de la Guinée, du Niger, du Nigeria, de la Libye, du Mozambique, de la Zambie et de l'Angola pour enquêter en prélude à une session extraordinaire qui se tient à la fin de la session. Ce succès foudroyant de la diplomatie béninoise au cours de cette session et la mise en circulation du Rapport Peter ONU Secrétaire général adjoint de l'organisation, rédigé à la suite de sa mission de constat à Cotonou du 15 au 20 février 1977 et dans lequel le Maroc, le Gabon et le Togo étaient nommément impliqués dans l'agression, firent effet de scandale et aiguïsèrent les tensions.

Le succès de Lomé, le soutien des pays amis et l'effet du rapport d'enquête sur l'opinion africaine, renforcent le Bénin dans sa position d'accusateur qui décide d'empêcher le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement prévu à Libreville au Gabon en juin 1977 et décidé à Port-Louis en Île Maurice en juillet 1976 avant l'agression. Mais, il n'y parvient pas et se retrouve seul. En le Communiqué final d'une session conjointe

du Comité central du Parti de la Révolution Populaire de Bénin (PRPB) et du Gouvernement Militaire Révolutionnaire (GMR) tenue au Palais de la République le mercredi 25 mai 1977, fait remarquer que le maintien du Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA à Libreville équivaut à un refus délibéré de condamner, à la face du monde, l'alliance du Gabon avec l'impérialisme français ainsi que les atteintes que ce pays porte à la Charte de l'OUA en agressant le Bénin. En dépit de l'appel du président en exercice de l'OUA Sir Sawassagur Ramgoolam, à la modération, la position des autorités béninoise reste radicale et plonge ses partenaires dans un embarras profond. Mais, ils finissent par opter pour leur participation à la conférence pour éviter que l'organisation panafricaine, déjà minée par l'affaire du Sahara occidental ne vole en éclats.

Le Bénin tira leçon de cet échec diplomatique et essaya de se rattraper à la Conférence de Khartoum du 18 au 21 juillet 1978, première grande rencontre entre les Chefs d'Etats béninois et gabonais après l'agression et qui consacre la rupture entre les deux pays, malgré qu'on la voulait celle de l'entente, de concorde et de la réconciliation. Les débats très houleux qui ont eu lieu ont permis aux différentes délégations de se rendre compte de la gravité et du danger que représente aux Etats africains cette violation flagrante de la souveraineté que constitue cette agression.

Dès lors, malgré la présence de plusieurs pays favorables au Gabon et au Maroc, le Sommet de Khartoum adopta les deux Résolutions¹ apprêtées par les conférences ministérielles en faveur du Bénin.

Le succès relatif remporté par le Bénin au sein de l'OUA l'encouragea à redoubler d'ardeur au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, où aidé par ses amis, il essayera à nouveau d'avoir raison sur ses adversaires.

En saisissant l'organisation mondiale à la suite de l'agression armée dont il a été victime, le Bénin cherche non seulement à exprimer à cette importante tribune, son indignation et sa colère, mais aussi à tirer avantage des perspectives de développement que leur offre la réparation attendue des dégâts causés par cette attaque mercenaire. En effet, le 26 janvier 1977, la Mission permanente du Bénin à New York fut instruite par les autorités béninoises pour qu'une plainte soit déposée contre les agresseurs. Cette plainte a été soutenue par la guinée, le Sri Lanka, la Conférence afro-arabe tenue au début de l'année au Caire en Egypte, le

¹ Il s'agit des résolutions CM/RES 527 (XXVIII) adoptée à Lomé et la résolution CM/639 (XXXI) adoptée à Khartoum

groupe arabe des Nations unies dont le président se déclarait être choqué par l'agression et le groupe des pays africains à l'ONU à qui l'OUA avait recommandé à Lomé d'agir solidairement. En réponse à ces plaintes, le Conseil de sécurité se réunit à plusieurs reprises afin d'apprécier la situation aux dispositions statutaires de cet organe. Malgré, les nombreuses tentatives orchestrées par la France et ses alliés pour qu'aucune suite ne soit donnée à l'affaire, qui, dans les premières heures fut présentée par les médias occidentaux comme une affaire purement interne au Bénin et relevant de la compétence de l'OUA, le Conseil de sécurité de l'ONU se fait l'obligation d'ouvrir le 7 février 1977 le dossier de l'agression contre le Bénin. Il s'en est suivi après d'houleux débats, l'adoption de la résolution 404 (77) du Conseil de sécurité portant mise en place d'une Mission spéciale de l'ONU chargée d'aller enquêter sur les événements du 16 janvier 1977 à Cotonou et produire un rapport à la fin du mois de février 1977 au plus tard. Ce rapport fut examiné le 6 avril 1977 au Conseil de sécurité de l'ONU.

A l'issue de débats, la résolution 405(77) fut dans une large mesure un succès de l'action dynamique de la représentation permanente du Bénin à New-York, qui aidée du groupe des pays progressistes est parvenue à faire reconnaître l'agression et en obtenir une condamnation de ses auteurs. Elle recommandait également à tous les Etats de la Communauté internationale d'aider le Bénin à réparer les dégâts causés par l'agression. La réparation des dégâts fit l'objet de la résolution 419 du 24 novembre 1977 qui créa la Mission Farah¹ chargée d'aller évaluer les dégâts matériels causés par l'agression. Cette évaluation est effectuée du 20 au 23 janvier 1978 et permet la mise en place d'un Programme d'Assistance Economique Spéciale (PAES) en vue de régler les difficultés économiques nées de l'agression. Mais ce programme permis au Bénin d'obtenir des résultats substantiels, mais peu satisfaisants.

Les tableaux suivants établissent le point des dons en espèces et en nature obtenus par le Bénin dans le cadre du PAES.

¹ Abdurahim Farah est le Sous-secrétaire général des Nations unies chargé des questions politiques

Tableau 1 ; Dons en espèces

Donateurs	Montants en dollar	Valeur en franc CFA
Chypre	500	108 725
Irak	1 000 000	214 330 000
Liberia	25 000	5 385 000
Libye	500 000	105 000 000
Mollusque du Sud	300	108 725
Tanzanie	50 000	10 710 000
Seychelles	500	108 725
OUA	200 000	44 325 283

Source : OHIN Emmanuel In *Influence de l'agression du 16 janvier 1977 sur les relations infranationales du Bénin* ; Mémoire de fin de formation à l'ENFA ; 1989 ; p.55

Tableau 2 : Dons en nature

Donateurs	Valeur des dons en CFA
RDA	- 2 000 000 de Deutsch Mark soit 200 000 000 CFA en 1977 - 8 800 000 de Deutsch Mark soit 80 000 000 CFA en 1978
Libye	70 000 dinar libyen
OUA	21 718 000
PNUD	299 670 000
Confédération helvétique	120 000 000

Source ; Emmanuel OHIN In *Influence de l'agression du 16 janvier 1977 sur les relations infranationales du Bénin* ; Mémoire de fin de formation à l'ENFA ; 1989 ; p.55

Les dons étaient constitués de produits alimentaires, de couvertures, de matériels divers et de médicaments. Ces tableaux, traduisent, outre les 150 étudiants béninois que la Libye a acceptés d'accueillir dans ses établissements d'enseignement dans le cadre de cette opération, les retombées de l'action diplomatique du Bénin dans le cadre des réparations de cette agression. La configuration des tableaux est illustrative des alliances en présence dans cette agression. L'absence

quasi-totale des pays du bloc capitaliste dont la plupart ont manifesté l'intention de s'abstenir de participer à l'effort de la communauté internationale en faveur du Bénin bien que la France par exemple fit partie des Etats auteurs de la résolution appelant la communauté internationale à aider le Bénin. La forte contribution de la Libye est liée aux relations passionnées que les deux pays ont amorcées à partir de 1977. (E. Emmanuel, 1987, p.56)

Toutefois, l'originalité des messages de soutien envoyés et la qualité du profil des délégations reçues au Bénin témoignent du courant de sympathie créé par l'agression. Ce courant est mis à profit par les autorités révolutionnaires qui organisent du 9 au 16 janvier 1978 une conférence sur le mercenariat et la semaine de solidarité avec les peuples et pays en lutte pour leur libération nationale. Cette initiative qui coïncide avec le premier anniversaire de l'agression n'a pas abouti à des décisions spectaculaires, mais, elle a été à l'origine d'un rayonnement international pour le Bénin dont le capital politique s'est accru auprès des nombreuses délégations présentes et devant lesquelles, il a fait figure d'interlocuteur privilégié.

En effet, le choix d'un pays comme lieu d'une rencontre internationale exprime très souvent pour ce pays, une certaine consécration de son audience diplomatique. Le Bénin est donc sorti des assises de Cotonou avec une large audience diplomatique et avec un prestige anti-impérialiste plus grand. Mais, à la fin de l'année 1978 et sur les conseils de la Guinée son meilleur allié en Afrique, Le Bénin fera de nombreuses concessions qui aboutissent à un dialogue fructueux avec ses traditionnels adversaires. C'est le début de la normalisation des relations bilatérales dégradées par l'agression. Ce dernier et plus grand acte de politique internationale posé par le Bénin, les sessions de Cotonou, apparaît comme marquant la fin d'une époque ; celle d'une politique intransigeante d'assaut révolutionnaire dans les relations internationales et le début d'une autre époque faite d'essoufflement des vagues révolutionnaires et de grande souplesse dans l'approche des affaires internationales.

3. La normalisation des relations diplomatiques rompues (1978 – 1981)

La normalisation des relations rompues est amorcée au lendemain de la Conférence de Cotonou sur le mercenariat au lendemain de laquelle les dénonciations de l'impérialisme international par le Bénin ont commencé

par se faire de plus en plus discrètes. Mais, plusieurs facteurs favorables concourent à ces dégels.

3-1. Les conditions favorables

La normalisation des relations bilatérales dégradées par l'agression surtout entre le Bénin et la France a été amorcée grâce à des conditions objectives de part et d'autre et que l'arrivée au pouvoir des socialistes vint consolider. Cette normalisation amorcée, à partir de 1978, est le fruit de la volonté politique des deux Etats que certaines conditions ont muri. Ces conditions découlaient de la prise en compte par chacune des parties, des impératifs de sa politique intérieure qui en vérité et en dernier ressort inspirée et dictée sa politique extérieure.

Du côté de la France, la disponibilité à accélérer la réconciliation enclenchée à partir de 1979 est dictée par les enjeux électoralistes. En effet, la perception de la politique africaine du président français Valéry Giscard d'Estaing par l'opinion française n'est pas de nature à favoriser sa réélection pour un nouveau septennat. Ainsi, le Parti socialiste de François Mitterrand avait dénoncé les incohérences d'une politique étrangère de la France qui se voulait mondialiste et dont les relents néocolonialistes ont conduit la France à jouer le rôle de gendarme en Afrique par des interventions scandaleuses dans les affaires intérieures des pays africains¹. Il était donc impérieux pour le gouvernement Giscard de se donner une image de marque sur le continent. Ce qui amène la diplomatie française à rechercher entre 1979 et 1980, l'amélioration de ses relations bilatérales avec certains pays progressistes d'Afrique comme la Guinée, le Bénin Madagascar et le Congo.

Du côté du Bénin, les impératifs économiques expliquent sa disponibilité à une normalisation de ses relations avec la France. En effet, depuis les années 1976 et 1977, la situation économique du pays s'était considérablement dégradée du fait des aléas climatiques et des spéculations observées dans le commerce international. En 1979, cette situation économique alarmante qui a entraîné la tenue d'une conférence nationale des cadres pour réfléchir sur la situation politico-économique, a dû contraindre les autorités révolutionnaires à un infléchissement pondéré de leur politique extérieure et à un réajustement diplomatique au sein duquel la France dut reprendre sa place de partenaire privilégié.

¹ Les interventions du gouvernement français de Valéry Giscard d'Estaing au Tchad, au Zaïre, au Bénin et les relations scandaleuses de France avec l'Empereur Jean-Bedel Bokassa de la République centrafricaine avaient terni l'image de la France en Afrique.

Ajoutés à cette contrainte économique, la réconciliation franco-guinéenne et le rapprochement de la Guinée avec la Sénégal et la Côte d'Ivoire en 1978 créant ainsi un reflux révolutionnaire très mal accueilli par les pays progressistes qui les considèrent comme un volte face de la Guinée qui commence à collaborer avec les ennemis d'un combat inachevé. Ce qui contraint le Bénin à un redéploiement de sa diplomatie.

3-2. La normalisation des relations diplomatiques avec les puissances impliquées

La dégradation des relations entre la France et l'Etat béninois est totale après l'agression, du 16 janvier 1977. La rupture est quasi consommée avec ses conséquences économiques et politiques. L'Ambassadeur de France près le Bénin Jean Meadmore, accusé de complicité est déclaré persona non grata. La France refuse de reconnaître l'agression et décide de geler ses relations avec le Bénin, refusant de nommer un nouvel Ambassadeur. Les déclarations des hommes politiques affichent de part et d'autre le mépris, comme c'est le cas de celles du représentant permanent de la France auprès des Nations unies, et auxquelles le quotidien gouvernemental *Ehuzu* notamment celui du n°361 du 25 mars 1977, consacre plusieurs articles dans des termes très méprisants. (M. Houndjahoué, 1987, p 379)

Mais au plus fort moment de cette tempête, les ponts ne sont pas totalement coupés entre la France et le Bénin. Aucun d'eux n'a pris l'initiative de rompre les relations diplomatiques avec l'autre. Les responsables des ministères chargés des relations extérieures maintiennent leur contact. Cette volonté de dialogue existant, favorise un travail souterrain qui aboutit au rapprochement des deux protagonistes entre 1977 et 1978. Avant son départ pour sa première visite officielle à Paris, le chef de l'Etat béninois reconnaît dans une déclaration, que les contacts sont maintenus :

Les relations bénino-françaises, même si elles ont été parfois marquées par des hauts et des bas, comme ce fut par exemple le cas, à la suite de l'ignoble agression armée impérialiste de déstabilisation et de reconquête coloniale, lâchement perpétrée, contre notre pays, le dimanche 16 janvier 1977, ces relations ont cependant toujours été maintenues à un niveau acceptable. (Ehuzu, n°1515 du 2 octobre 1981, p.2)

Toutefois le dégel n'intervient qu'à la nomination d'un nouvel Ambassadeur de France près la République Populaire du Bénin, monsieur Decamp, vers la fin de l'année 1978. Avec cette accréditation

d'un nouvel Ambassadeur à Cotonou, l'espoir renaît. Les relations reprises timidement, sont vitalisées par la visite au Bénin en mars 1979, du ministre français de la coopération Robert Galley et d'un accord signé à Cotonou, le 4 janvier 1984 entre les deux pays et portant sur l'indemnisation des sociétés françaises nationalisées en 1974 et en 1975. Ajoutée à tous ces éléments, l'accession au pouvoir d'un gouvernement de la gauche socialiste présidé par François Mitterand¹ accélère la normalisation des relations entre la France et son partenaire béninois. Mais elle ne retrouve son influence d'antan, que dans l'assistance au développement. Elle occupe depuis 1984 à 1986, le premier rang des partenaires pourvoyeurs d'aide au développement à l'Etat béninois, comme nous l'avons établi plus haut. Après la France, la normalisation des relations entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Etat béninois sont également rétablies.

Ainsi, après l'agression des mercenaires, le 16 janvier 1977, les Etats-Unis d'Amérique rompent leurs liens diplomatiques avec l'Etat béninois. Cette mesure est renforcée par la suspension de la participation américaine aux projets d'hydraulique villageoise et sanitaires en cours et l'imposition de certaines restrictions à l'Import-Export Bank impliquant le Bénin après la tension diplomatique entre les Etats Unis d'Amérique et l'Etat béninois après l'agression, du 16 janvier 1977. Ajoutées à ces mesures de fermeté, les pressions américaines pour bloquer diverses tentatives de l'Etat béninois d'obtenir des prêts auprès de certains organismes internationaux. (M. Houndjahoué, 1987 p.384)

Cette situation de crise dure jusqu'en 1982. Mais la normalisation des relations, fruit de vives tractations politiques menées par les fonctionnaires compétents des deux pays, n'intervient qu'avec l'arrivée au Bénin en 1982, du Secrétaire d'Etat adjoint aux affaires africaines au Département d'Etat américain Eagle Burger et l'accréditation à Cotonou en novembre 1983, de l'Ambassadeur américain George Moose. Les relations bénino-américaines reprennent grâce aux concessions faites par les deux partenaires.

Cette évolution vers la normalisation s'explique d'une part, par le besoin d'expansion d'une grande puissance et la nécessité de développement ressentis par l'Etat béninois de plus en plus déçu par la coopération économique avec les pays de l'Est, notamment l'Union soviétique, de

¹Lors de sa visite officielle au Bénin, en 1983, le président français donne son soutien à une résolution condamnant l'agression des mercenaires au Bénin en janvier 1977. Et ce fut un acte politique d'importance pour les autorités béninoises.

l'autre. C'est donc ce qui permet à l'Etat fédéral, de demander aux autorités béninoises de lui soumettre un programme d'assistance spécial. En novembre 1984, les autorités américaines décident de lever leur suspension de la participation au projet d'hydraulique villageoise et de la réouverture subséquente des bureaux de l'USAID à Cotonou. Le 20 juin 1988, le président Ronald Reagan annonce à l'Ambassadeur du Bénin à Washington DC, à l'occasion de la présentation de ses lettres de créances, qu'il a signé, le 7 juin 1988, une décision levant les restrictions des opérations commerciales et bancaires impliquant le Bénin. Les Etats-Unis d'Amérique deviennent alors le 4^{ème} partenaire pourvoyeur d'aide au développement à l'Etat béninois.

Cette normalisation touche également les relations entre le Bénin et les pays africains impliqués dans l'agression.

3-3. La normalisation des relations diplomatiques avec les pays africains impliqués

Les différentes commissions d'enquête internationales dépêchées au Bénin au lendemain de l'agression du 16 janvier 1977 et les documents abandonnés par les mercenaires établirent clairement l'implication du Gabon, du Togo, de la Côte d'Ivoire et du Maroc dans cette attaque. Les tensions qui en résultent dans les relations diplomatiques entre le Bénin et ces pays ont aussi connu un dénouement en dehors du Maroc qui est resté fermé à la volonté d'ouverture du Bénin à cause du soutien de ce dernier au Front Polisario en lutte contre le royaume chérifien.

D'abord, entre le Bénin et le Gabon, la réconciliation est amorcée à l'initiative prise par le président Sékou Touré de la Guinée qui a une certaine ascendance sur les autorités révolutionnaires du Bénin, d'organiser une réunion ministérielle qui échoua avec l'absence du Gabon. Mais, c'est à la Conférence des Chefs d'Etat de l'OUA tenue à Monrovia au Liberia le 17 juillet 1979 où les présidents guinéen Sékou Touré et libérien Tolbert, président en exercice de l'organisation panafricaine prirent l'initiative de la mise en place d'une commission des Chefs d'Etat¹ chargée de réconcilier le Bénin et le Gabon en facilitant et en encourageant le dialogue entre eux. Cette commission créa à son tour un comité ministériel ad'hoc chargé d'étudier les dossiers des rapatriés béninois en vue de faciliter le règlement des épineux problèmes liés au pillage et à la destruction de leurs biens. Ce comité décida à l'issue de sa

¹ En dehors du Bénin et du Gabon, la commission est composée des présidents du Nigéria, du Liberia, de la Guinée, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Togo et de la Haute-Volta devenu Burkina-Faso.

réunion du 30 octobre au 2 novembre 1979, de la mise en place d'un sous-comité d'experts composés d'ingénieurs en bâtiment, d'experts comptables, d'architectes, de banquiers et de juristes. Ce sous-comité d'experts est chargé d'évaluer les comptes bancaires, postaux, les biens meubles et immeubles déclarés par les ressortissants béninois ainsi que les dettes contractées par eux. Les travaux de ces différents organes se sont révélés difficiles au regard de la complexité du dossier¹ des rapatriés béninois et le président guinée Sékou Touré, principal médiateur dans cette crise décide de recourir à un règlement politique. C'est ainsi qu'au 18^{ème} Sommet de l'OUA à Nairobi au Kenya, il organisa, en marge des travaux, une rencontre entre les présidents béninois Mathieu Kérékou et gabonais Omar Bongo. Il les amena à un dégel des tensions. Mais, la suite de cette médiation est interrompue par la disparition de Tolbert en 1981 et celle de Sékou Touré le 26 mars 1984. Dès lors les organes mis en place dans le processus de réconciliation tombent en hibernation. Mais, le dégel existant favorisa la négociation directe entre les deux pays qui aboutit à des concessions réalistes des autorités béninoises et le dédommagent des compatriotes rapatriés.

Entre le Togo et le Bénin le dégel est intervenu à l'initiative du président nigérian Olusegun Obasanjo, qui usant de son poids politico diplomatique et tout son prestige, organisa une réunion tripartite rassemblant le Nigeria, le Bénin et le Togo à Lagos le 18 mars 1977. Ce sommet est sanctionné par "La Déclaration de Lagos" qui jette les bases de la politique de bon voisinage entre les trois pays. Ce communiqué final stigmatise que les relations entre nos trois républiques sœurs seront désormais guidées par les principes de bon voisinage, du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats, le respect mutuel, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, le règlement pacifique des différends sans recours à l'usage de la force et la non-agression du territoire de l'un ou de l'autre. Cette rencontre est d'une commission permanente des ministres des affaires étrangères mise en place et dont la périodicité des réunions est fixée à trois mois. Elle décide également de réunir dès que nécessaire, les ministres de l'intérieur et de la sécurité des ces pays. En application de ces décisions, le Bénin décide de la réouverture le 21 mars 1977 de ses frontières avec le Togo. A

¹ Les travaux d'investigation effectués par le sous-comité aussi bien à Cotonou qu'à Libreville, se révélèrent difficiles du fait que les conditions du départ précipité des villes gabonaises, l'exagération inévitable dans les circonstances pareilles dans l'enregistrement des biens individuels, la rançon ou le peu de collaboration des Gabonais ont plombé le processus.

L'occasion de la cérémonie de réouverture des frontières, le Ministre béninois de l'intérieur Martin DohouAzonhiho déclara :

Le peuple pacifique et aguerri du Bénin, sachant à quoi s'en tenir désormais, la question de la réouverture de la frontière Togo-Bénin se passe tout naturellement et il est nécessaire de mettre fin à la situation conjoncturelle dont les peuples frères du Togo et du Bénin et de la sous-région font la douloureuse expérience depuis maintenant deux mois. (E.Ohin, 1989, p.89)

es deux pays semblent ainsi faire table rase du passé. Mais, cette réconciliation précipitée, imposée par le Nigeria¹ malgré que les souvenirs des événements douloureux demeurent encore vivaces dans esprits revêt un caractère factice. La persistance de la méfiance continue jusqu'en 1979 où les conditions objectives d'une véritable réconciliation sont créées par l'initiation de projets communs aux deux pays, à savoir : le projet intégré de la vallée du fleuve Mono et la signature d'un accord routier et d'un accord de transport aérien.

Enfin, les rapports entre le Bénin et la Côte d'Ivoire ont connu leur dégel lors du sommet du Conseil de l'Entente tenu à Yamoussoukro le 14 mars 1979 et auquel le président Mathieu a participé après plusieurs absences depuis l'agression. A l'occasion de son départ pour le sommet, il déclara :

Notre pays, la République Populaire du Bénin est membre du Conseil de l'Entente. Depuis sa création, notre pays n'a jamais manqué d'assister aux réunions où qu'elles se tiennent. Bien sûr depuis le déclenchement de notre processus révolutionnaire, le 26 octobre 1972, nous n'avons personnellement assisté à aucune réunion de cette organisation régionale. Cependant, notre Etat révolutionnaire a toujours dépêché une délégation à toutes les rencontres tant au niveau du Conseil des ministres qu'au niveau des Chefs d'Etat. Mais cette année, compte tenu de ce que le Conseil de l'Entente célèbre le 20^{ème} anniversaire de sa création, notre Etat révolutionnaire a décidé que nous conduisions nous-mêmes la délégation à la conférence au sommet de Yamoussoukro. (E.Ohin, 1989, p.91)

Mais, selon certains observateurs, la participation du président Mathieu Kérékou à ce sommet s'inscrit dans la logique du réajustement diplomatique de l'Etat révolutionnaire imposée par le rapprochement du président Sékou Touré avec ses pairs ivoiriens et sénégalais en mars 1978 à Monrovia au Libéria, d'obtenir la participation du président Félix

¹ Le Nigeria était préoccupé par un rôle de leadership qu'il entend jouer coûte que coûte dans la sous-région ouest-africaine de la CEDEAO. Puis en tant que co-initiateur de cette Communauté ouest-africaine avec le Togo, il tenait à concrétiser l'ambition de celle-ci en évitant à tout prix les obstacles à sa bonne marche.

Houphouët-Boigny au Sommet de l'OCAM. Le réalisme adopté par les autorités béninoises traduit qu'il ne sert à rien d'entretenir une tension inutile avec celui que tout le monde appelait affectueusement le Doyen des Chefs d'Etats africains et qui apparaît également comme le répondant incontestable des pays occidentaux pourvoyeurs de l'aide au développement et l'avaliseur incontournable de certains pays africains auprès de ces pays occidentaux. C'est d'ailleurs, dans cette perspective que le président Mathieu Kérékou effectua une visite officielle en Côte d'Ivoire le 26 septembre 1979. Une Ambassade est ouverte à Abidjan à partir de 1981.

A l'instar de la Côte d'Ivoire, l'amorce de la normalisation des relations franco-béninoises favorisa également la réconciliation entre le Bénin et le Sénégal qui devient effective à partir de 1981 avec l'arrivée au pouvoir du président Abdou Diouf, successeur du président Léopold Sédar Senghor.

Au total, la normalisation des relations diplomatiques de l'Etat révolutionnaire avec les pays impliqués dans l'agression s'est poursuivie pour devenir effective jusqu'en 1985. En effet, la diplomatie militante caractérisée par les accusations et l'agressivité verbale dirigée contre les pays du bloc capitaliste a terni l'image du Bénin désormais indexé comme un Etat têtu et récalcitrant. Ces derniers qui pourtant, sont capables de prendre une part importante dans la résorption des problèmes économiques du pays, réduisent alors leurs aides au développement, pendant que les relations avec les pays marxistes notamment l'Union soviétique, n'ont pas pu combler les attentes du peuple béninois et de ces dirigeants qui ont opéré le choix. D'où l'impérieuse nécessité pour ces derniers de repenser la coopération au développement.

C'est pourquoi, dès 1985, dans son discours d'ouverture du deuxième congrès ordinaire du Parti de la Révolution Populaire du Bénin (PRPB), le Président Mathieu Kérékou, président du Comité Central du Parti, et chef de l'Etat renonce à la politique extérieure militante et révolutionnaire et appelle à la tolérance et une large ouverture en déclarant que :

Les voies de développement que nous avons choisies sont différentes, mais les problèmes que nous avons à résoudre sont les mêmes. Tout différemment, nous avons à consolider nos indépendances et à conquérir l'indépendance économique : nous avons à liquider les tares héritées de la colonisation et de la néo-colonisation, telles l'analphabétisme, la pauvreté, la misère et la maladie : tous nous avons à transformer radicalement les conditions

de vie de nos peuples. Tout en reconnaissant nos différences, nous devons être tolérants les uns à l'égard des autres, et accorder toujours la priorité à ce qui nous rapproche, à ce que nous avons à faire ensemble et devons faire ensemble. (Ehuzu, n°2578, novembre 1985)

Ce fameux discours marque le début d'une politique extérieure de l'Etat béninois axée sur le développement économique et social. C'est la prise de conscience des dommages créés à l'Etat béninois par certaines prises de position dans l'arène internationale qui limitent son accès aux ressources dont disposent certains Etats. Les autorités béninoises se sont rendues compte que la politique extérieure est tributaire des événements internationaux et que le réalisme doit les conduire à observer une attitude plus conciliante à l'égard de leurs partenaires, quelle que soit l'obédience politique et idéologique de ces derniers.

La nouvelle orientation de la politique extérieure de l'Etat révolutionnaire béninois inaugurée dès 1985, se démarque de l'ancienne qui est d'un militantisme radical. La politique extérieure orientée vers le développement économique et social se veut être une politique souple, flexible et respectueuse des systèmes politiques des pays. C'est une politique dynamique et d'ouverture qui n'entend pas être liée à aucune puissance et qui ne se laisse pas guider que par l'intérêt national. En réalité, il s'agit d'une politique extérieure modérée et disposée à tirer profit de toutes les opportunités susceptibles d'avoir un effet positif sur le développement socioéconomique du Bénin sans considérations idéologiques.

Cependant, elle demeure constamment et foncièrement anticolonialiste, car elle n'a rien enlevé à l'Etat béninois son caractère révolutionnaire et sa nature marxiste-léniniste. Ce dernier continue toujours d'apporter son soutien aux mouvements de libération nationale. L'objectif primordial de cette nouvelle orientation de la politique extérieure est de parvenir à restaurer l'image du Bénin dans l'arène internationale.

Dès lors, l'Etat béninois, à travers sa nouvelle politique extérieure doit reconquérir la sympathie de ses homologues et être à même de jouer un rôle important dans la résolution de ses difficultés socioéconomiques, afin de les sensibiliser sur les problèmes de son développement. C'est ce que fait remarquer l'Ambassadeur Théophile Nata, accrédité à Washington D.C. au Secrétaire d'Etat adjoint aux affaires africaines Whitehead. Après avoir fait part à son interlocuteur de la volonté du gouvernement béninois de voir se consolider le climat de confiance

existant entre les Etats-Unis d'Amérique et son pays le Bénin, et d'élargir davantage les bonnes relations existantes entre les deux pays, le diplomate béninois met l'accent sur la :
« Nécessité de nouvelles initiatives et actions concrètes pour une coopération multiforme plus dense¹ ».

Conclusion

L'agression mercenaire du 16 janvier 1977 a été perpétrée dans un contexte favorable marqué par un climat de suspicion et de méfiance créé par les événements du 26 octobre 1972 et surtout par le discours d'orientation nationale du 30 novembre 1974, puis ponctuée par de nombreux incidents dans les relations extérieures de l'Etat dit révolutionnaire du Bénin avec l'occident et certains pays africains dits modérés. Elle est à l'origine d'une suite d'actions du Bénin dans l'arène internationale notamment au sein des organisations comme l'OUA et l'ONU. Elle consacra en réalité, la véritable entrée du Bénin sur la scène internationale où le durcissement des positions de ses positions révolutionnaires lui conféra un prestige de pays progressiste authentique gage de son rayonnement international, mais de courte durée.

Toutefois, au lendemain de la Conférence sur le mercenariat suivie de la Semaine de solidarité avec les peuples en lutte pour leur libération, organisée à Cotonou au Bénin en janvier 1978, on assiste à un infléchissement pondéré de la politique extérieure du pays et à un réajustement diplomatique réaliste pour son développement.

Références bibliographiques

1- Ouvrages

Houndjahoué Michel : "Notes sur les relations internationales du Bénin socialiste : 1972-1986", In *Etudes Internationales*, Volume 18, n°2, 1987, pp.37

Kwam Kouassi E : *Les rapports entre l'ONU et l'OUA*, Bruylant, Bruxelles, 1978

Lavau G : "Le rapport entre l'idéologie et la politique extérieure", In *Pouvoirs*, 1982, 14p.

¹ Théophile Nata, compte rendu n°1549 du 19 juillet 1988, Direction Amérique du MAEC.

Mavungu (M.) : *Les relations interafricaines*, Centre de Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie moderne, Paris, 1990

Lewin A: "Jacques Foccart et Ahmed Sékou Touré" *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, mis en ligne le 2 novembre 2008, consulté le 3 juin 2013, URL : <http://ccrh.revues.org/51>

Péan (P.) : *Carnages. Les guerres secrètes des grandes puissances en Afrique*, Fayard, Paris, 2010, 572 p.

Sèdégan Korê Ebénézer : *Souveraineté et politique extérieure du Dahomey au Bénin de 1960 à 2005*, Thèse de Doctorat de l'Université d'Abomey-Calavi, décembre 2015, 350 p.

Verschave François-Xavier : *Françafrique : le plus long scandale de la République*, Stock, Paris, 2003, 379 p.

Wauthier (C.) : "Jacques Foccart et les mauvais conseils de Félix Houphouët-Boigny" *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, mis en ligne le 2 novembre 2008, consulté le 3 juin 2013, URL : <http://ccrh.revues.org/51>

Zinsou (E.D.) : *En ces temps-là....*, Mémoires, Paris, Rineuve, 2012, 395p.

2- Journaux

Ehuzu n°315 du 20 janvier 1977

Ehuzu n°357 du 21 mars 1977

Ehuzu n°361 du 25 mars 1977

Ehuzu n°994 du 14 septembre 1979

Ehuzu n°1515 du 02 octobre 1981

Ehuzu n°1535 du 03 novembre 1981

Ehuzu n°2578 du 01 décembre 1985

Ehuzu n°2826 du 24 novembre 1986

Jeune Afrique, n°845 du 18 mars 1977

Jeune Afrique, n°846 du 25 mars 1977

Jeune Afrique, n°850 du 22 avril 1977

Jeune Afrique, n°931 du 8 novembre 1977

Le Mois en Afrique, n°180-181 de décembre 1980 et janvier 1981

Politique africaine, n°05 de février 1982 consacré à la politique africaine de la France

Politique africaine, n°12 de décembre 1983 consacré à la politique africaine des Etats-Unis

Le Monde n°9952 du 28 février 1977

3- Autres documents

ONEPI : Recueil de discours du président Mathieu Kérékou, Cotonou, 451 p.

MAEC, Compte rendu n°1549 du 19 juillet 1988, Direction Amérique
Rapport de la mission spéciale du Conseil de sécurité en République Populaire du Bénin (Résolution 404 (1977)

Document (Doc 805 CM) du Secrétariat général de l'OUA, relatif à l'agression du 16 janvier 1977 au Bénin

Rapport sur l'agression armée impérialiste du dimanche 16 janvier 1977 **contre la République populaire du Bénin**. Version béninoise, mars 1977

Comptes rendus des séances des débats du Conseil de sécurité contenus dans les documents :

- S / **PV2000** du 6 avril 1977
- S / **PV 2001** du 7 avril 1977
- S / **PV 2003** du 13 avril 1977
- S / **PV 2004** du 14 avril 1977
- S / **PV 2005** du 14 avril 1977
- S / **PV 2011** du 27 mai 1977
- S / **PV 2048** du 23 novembre 1977
- S / **PV 2049** du 24 novembre 1977